

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le 10 avril à 20h00, le conseil municipal de Tréguennec légalement convoqué le 04 avril 2015 s'est réuni en séance, sous la présidence de Monsieur Claude BOUCHER, Maire de Tréguennec,

Étaient présents : M. MOREL Stéphane, M. XUEREB Jean-Jacques ; M. CARVAL David ; Mme VOISARD Béatrice ; M. CLECH Bruno ; M. TANGUY Florian ; M. LE CORRE Pierre ; M. DURAND Rémy ; M. MAO Jean-Daniel ; M. JAOUEN Raymond.

Absents excusés : Mme VOISARD Béatrice qui donne pouvoir à M. CLECH Bruno

Secrétaire de séance : M. TANGUY Florian

Le Conseil approuve par 11 voix le compte rendu de la réunion du 13 mars 2015.

201504-18 Subventions 2015 :

Le conseil retient les demandes de subventions reçues récemment :

Compte 65748 – Subventions 2015		
Bénéficiaires	Demande Subvention 2015	Subvention 2015 accordées
Secours catholique		50
Secours Populaire Plonéour-Lanvern		200
Vents d'Ouest	700	700
AFIDESA Plomeur		30
Les Restaurants du Cœur		50
D.D.E.N. Pont-l'Abbé		30
Total	700 €	1 060 €

Le conseil vote :

Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

201504-19 Taux Imposition 2015 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer les taux d'imposition à appliquer pour l'année 2015.

Après délibération et vote le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 2,5 % sur les taux 2014 pour l'année 2015. Cette augmentation est rendue nécessaire du fait de la baisse de la dotation forfaitaire de fonctionnement de 10.5 %, soit 6 000 euros mais aussi des charges importantes de remplacement de personnel.

Le produit fiscal escompté pour 2015 s'élève à 140 909 € contre 134 472 € en 2014.

TAXES	TAUX 2014	Taux 2015
Taxe d'habitation	12,93 %	13.25 %
Taxe foncière bâti	17,70 %	18.14 %
Taxe foncière non bâti	44,53 %	45.64 %

Après en avoir délibéré, le Conseil vote la proposition d'appliquer les taux indiqués ci-dessus.

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 2 voix

201504-20 – Budget primitif principal et budgets annexes 2015

- VOTE du budget primitif de la Commune et des budgets annexes de de la manière suivante :

Budget primitif Commune 2015

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Charges à caractère général	106 560,01 €	Résultat de fonctionnement reporté	34 085,55 €
Charges de personnel et frais assimilés	187 000,00 €	Atténuations de charges	7 000,00 €
Dépenses imprévues	24 880,54 €	Opérations d'ordre de transferts entre sections	3 745,00 €
Opé. D'ordre de transferts entre sections	3 225,50 €	Produits des services, des domaines et ventes	29 520,00 €
Autres charges de gestion courante	46 920,50 €	Impôts et taxes	166 924,00 €
Charges financières	470,00 €	Dotations, subventions et participations	82 972,00 €
Charges exceptionnelles	200,00 €	Autres produits de gestion courante	43 000,00 €
		Produits financiers	10,00 €
		Produits exceptionnels	2 000,00 €
Total	369 256,55 €	Total	369 256,55 €

Dépenses d'investissement	Montant	Recettes d'investissement	Montant
Dépenses imprévues	6 009,52 €	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	109 603,90 €
Opérations d'ordre de virements entre sections	3 745,00 €	Opérations d'ordre de virements entre sections	3 225,00 €
Opérations patrimoniales	33 832,11 €	Opérations patrimoniales	33 832,11 €
Emprunts et dettes assimilées	5 160,64 €	Dotations, fonds divers et réserves	13 832,89 €
Immobilisations corporelles	3 500,00 €	Subventions d'investissement	47 300,03 €
Opérations d'équipement	123 364,58 €		
Total	175 611,35 €	Total	175 611,35 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité adopte le budget :

Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Budget primitif Camping 2015

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Charges à caractère général	5 850,00 €	Résultat de fonctionnement reporté	3 841,57 €
Charges de personnel et frais assimilés	11 000,00 €	Vente de produits fabriqués	20 000,00 €
Autres charges de gestion courante	7 000,00 €	Autres produits de gestion courante	10,43 €
Charges financières	12,00 €	Produits exceptionnels	10,00 €
TOTAL	23 862,00 €	TOTAL	23 862,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité adopte le budget :

Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Budget primitif du SPANC 2015

Fonctionnement dépenses		Fonctionnement recettes	
Dépenses imprévues	975,59 €	excédents de fonctionnement	975,59 €
Sous-traitance générale	1 524,41 €	Redevance Assainissement Non Collectif	1 524,41 €
TOTAL	2 500,00 €		2 500,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité adopte le budget :

Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

201504-21 – Travaux de voirie 2015

Lors de l'inventaire de l'état de circulation et d'écoulement des eaux pluviales effectué par les services techniques, des travaux sur les voies communales et rurales pourraient concerner les voies suivantes :

VC 3 : Cosquer
VC 5 : Kergueoc, Kersugal Vian, Croas an Dour
VC 7 : Kergueoc
VC 10 : vers Pont Men, de Kergoz vers RD 156
VC 11 : Kervillic Vian
VC 12 : Quelornet, chemin de Menez Kerlaz
VC 17 : Ty Meil
VC 20 : Kervillic Vian
VC 22 : Kerguellec
VC 23 : Menez Kerlaz

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par :

Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

201504-22 – Travaux sur esplanade

L'aménagement de l'esplanade devant la salle polyvalente permettra de disposer d'un espace de loisirs répondant aux demandes des usagers.

Les travaux porteront principalement sur l'aménagement d'un terrain recouvert d'enrobé et l'installation d'un combi basket – hand, d'une balançoire, d'une table avec banc, d'une marelle, d'un skate. Le terrain sera clos par un grillage.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve par :

Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Informations et questions diverses :

- **Droit de préemption urbain :**

La commune renonce à exercer son droit de préemption urbain concernant les ventes suivantes :

- Immeuble ZD 187 au Cosquer,
- Immeubles ZD 173, ZD 174 et ZD 239 à Kermabec.

- **Réflexion sur le devenir de l'ancien presbytère :**

La commune détient ce patrimoine qui vieillit et se détériore. Le conseil sera amené à se prononcer sur sa conservation ou sa cession dans les mois qui viennent.

- **Mise en place d'un 2^{ème} service à la cantine :**

A la demande des parents d'élèves et afin de garantir un temps de restauration convivial, la municipalité a mené un test entre le 30 mars et le 10 avril 2015 en vue d'instaurer un double service destiné à alléger la répartition des enfants au sein du réfectoire.

Un bilan de ce test sera réalisé lors du prochain conseil d'école afin d'évaluer les enjeux d'une éventuelle instauration de cette organisation.

Le bilan de ce test étant positif, la commune envisage de lancer un recrutement pour un service de 6 heures par semaine.

- **Modification n° 1 du PLU :**

Le bureau de contrôle de la légalité des actes d'urbanisme de la préfecture du Finistère nous a informé le 10 avril 2015 qu'il n'a pas de remarque à formuler concernant la modification n° 1 du PLU de Tréguennec. Celle-ci sera donc exécutoire à partir du 21 avril 2015.

La séance est levée à 21h10

Le Maire,

Claude BOUCHER